

L'INCINERATION : AVERTISSEMENT !

L'INCINERATION : AVERTISSEMENT !

Gerhard & Ellen Schadt-Beck

LAV

Postfach 1 54, 74344 Lauffen a. N.

Tel: 07133-75 27

International: 0049-7133-75 27

E-Mail: lav@lehret-alle-voelker.de

Homepage: <http://lehret-alle-voelker.de>

ISBN 3-9811022-6-6

ISBN 978-3-9811022-6-0

1. Edition 2011

© Copyright 2011 Gerhard & Ellen Schadt-Beck

Edition *LAU* – LEHRET ALLE VÖLKER
(ENSEIGNEZ TOUS LES PEUPLES)

Composition, réalisation et impression:

druckerei **bothner**,

Heilbronner Strasse 14-16 · D-74348 Lauffen a. N.

Téléphone +49 7133 - 4222 · Fax +49 7133 -15233

www.druckerei-bothner.de,

info@druckerei-bothner.de

Imprimé en Allemagne

Le commettant – non l'éditeur ! prend la responsabilité d'une diffusion autorisée du présent traité.

Si vous avez des questions d'ordre spirituel, biblique ou théologique, si vous souhaitez recevoir une Bible ou/et notre catalogue de littérature, vous pouvez bien volontiers vous adresser à nous.

CONTENU

L'INCINERATION AVERTISSEMENT !

- | | | |
|----|--|----|
| 1. | L'incinération : l'avertissement ! | 7 |
| 2. | Bref historique de l'incinération | 12 |
| 3. | Le point de vue médical | 15 |
| 4. | Que dit Dieu au sujet de la crémation des hommes ? | 17 |
| 5. | Chaque homme ressuscitera ! | 24 |

1. L'INCINERATION : AVERTISSEMENT !

Du fait que, lors des trente dernières années, et de façon imperceptible à l'oreille et à l'œil, l'incinération a fortement augmenté, de plus en plus de chrétiens s'expriment également ainsi : « je veux être brûlé après ma mort. Mes proches n'auront alors plus aucune peine avec l'entretien de ma tombe. Et je ne serai pas mangé par les vers. Je ferai aussi l'économie de dépenses élevées, etc... »

Mais ces arguments correspondent-ils à la vérité? Ou sont-ils une tromperie du Diable, afin de faire son possible, durant le court temps qui lui reste, de causer du dommage, particulièrement à des enfants de Dieu sauvés, de les tourmenter et de déshonorer leur corps, qui est sanctifié par la foi, c'est-à-dire consacré à Dieu (cf. **Romains 12,1-2 ; 6,12.13.19.22 ; 1 Corinthiens 6,19-20 ; 1 Thessaloniens 5,23**) ?!

Dieu Lui-Même a ordonné pour le corps **le repos**, au moment où l'esprit et l'âme l'ont quitté. A Daniel, le serviteur de Dieu âgé de 90 ans, IL dit : « **Et toi,**

Daniel, marche vers ta fin ; tu te reposeras, et tu seras debout pour ton héritage à la fin des jours.» (Daniel 12, 13).

C'est pourquoi l'ensevelissement constitue en soi un ordre divin, naturel. **« Car tu es poussière et tu retourneras à la poussière » (Genèse 3,19).** **« La poussière retourne à la terre comme elle y avait été » (Ecclésiaste 12, 9a)** (Version Darby).

Lorsqu'une inhumation était refusée, cela équivalait à un châtiment. Lorsqu'un mort ne recevait pas de sépulture, ce n'était pas naturel (**Lévitique 26,30; Deutéronome 28,26 ; 1 Rois 14,11 ; Psaume 79,1-3 ; Esaïe 5,25 ; 34,3 ; Jérémie 7,33 ; 8,1-2 ; 9,22 ; 14,16 ; 16,4.6 ; 19,7 ; 22,19 (cf. Exode 13,13 ; 34,20); 25,33 ; 36,30 ; Ezéchiël 6,5 ; Apocalypse 11,8-9).** Dans l'**Ecclésiaste 6,3.5** nous lisons : **« Quand un homme aurait cent fils, vivrait un grand nombre d'années, et que les jours de ses années se multiplieraient, si son âme ne s'est point rassasiée de bonheur, et si de plus il n'a point de sépulture, je dis qu'un mort-né a plus de *repos* que cet homme»** (selon version Menge).

C'est un fait universellement reconnu, que les parents de défunts ont, quelquefois, aussi bien dans leur sommeil qu'en état d'éveil, vu ces derniers, et qu'ils ont été dirigés par eux vers des endroits précis. Dans d'autres cas, la silhouette vue en vision attirait toujours à nouveau l'attention sur ses propres os, jusqu'à ce que, finalement, l'emplacement soit recherché et que l'on y découvre ces ossements, ou des restes, sans sépulture. Dès l'instant où ils étaient enterrés, la vision n'apparaissait plus.

Par le processus d'incinération, on ravit au corps détruit son repos que Dieu a prévu pour lui. En **Esaië 57,2** nous lisons : « **Ils entreront dans la paix, ils reposeront dans leur tombes, ceux qui auront suivi le droit chemin** » (selon version Luther).

La crémation décidée de son propre chef, tout autant que la volonté de ne pas être enterré, provoque pour l'esprit une agitation dans l'au-delà. Car dans les deux cas, il s'agit d'une violation coupable de l'ordre divin. Voilà ce qui inquiète l'esprit dans cet état intermédiaire.

Que des défunts sachent exactement où se trouve leur corps et ce qui lui est arrivé, est démontré par des cas où des personnes, à la suite d'un accident, ont été préoccupées par l'inhumation de leur corps.

Dans les « Etudes Psychiques », on a pu lire jadis le récit suivant du correspondant du « Journal de Berlin » à Messine : « Au cours du dernier tremblement de terre, même le palais occupé par la famille du célèbre Professeur d'Université et poète Edoardo Bouer, s'est écroulé. Plus tard, les restes de la famille Bouer ont été extraits des décombres et inhumés. Le cadavre du Professeur, seul, était resté sans aucune trace. Après quelque temps, une jeune dame issue de meilleure famille de Messine eut un rêve, dans lequel l'esprit du poète lui apparut, et désigna l'endroit où gisaient les os. Aussitôt, de nouvelles recherches furent organisées, dont le résultat singulier fut que, précisément à l'endroit désigné, le cadavre du poète, conservé en bon état, fut trouvé, et fut alors inhumé d'une manière digne.

Il y a bien des années, on put lire dans les « Journaux de Berne » le cas suivant : « depuis 10 ans, un dénommé Christian Zbinden, né en 1835, mis sous

tutelle à cause de son alcoolisme, mais passablement fortuné, était porté disparu. Malgré d'intenses recherches, celui-ci demeura introuvable. En fin de compte, son squelette a été retrouvé par l'un des fils du disparu dans la forêt de Horbühl, faisant partie de la commune de Guggisberg. Le fils Zbinden déclare que son père lui est apparu en rêve, et lui aurait décrit de façon précise l'endroit où se trouvait son cadavre. Suivant les indications de son père, il s'est alors rendu à l'endroit désigné, où effectivement les restes du disparu ont été retrouvés. Une montre, une pipe à tabac, un canif et d'autres choses encore, qui ont été reconnus comme étant les objets personnels du disparu, se trouvaient là à côté du squelette. »

Quiconque fait incinérer son corps intentionnellement et le livre en pleine connaissance de cause au feu, permet que le feu du jugement atteigne déjà son corps. L'aboutissement de la malédiction, c'est le feu (Hébreux 6,8). C'est de cela que nous mettons sérieusement en garde au Nom du SEIGNEUR ! Car à la résurrection, le corps de gloire ressortira du germe du corps terrestre « semé » lors de l'enterrement (**1 Corinthiens 15,44**).

2. BREF HISTORIQUE DE LA CREMATION

Depuis 4000 ans av.J.-C. jusqu'à environ 500 ans av.J.C., prédomine dans l'histoire de l'inhumation l'enterrement du corps dans la terre ou dans des rochers taillés et des tombes. Aujourd'hui encore les pyramides servant de tombes aux pharaons, ainsi que le lavage soigneux, l'embaumement et le traitement du cadavre, parlent du respect que les hommes vouaient au corps des défunts et de la conscience d'une vie du corps, de l'âme et de l'esprit dans l'au-delà.

Chez les **Grecs**, encore du temps de Platon, les cadavres étaient enterrés. Mais avec la propagation de l'idée que l'âme avait besoin d'une purification afin d'atteindre le lieu des défunts, la crémation des morts devint un usage courant depuis le début du 4^{ème} siècle av. J.-C.

Elle trouva dans le **Bouddhisme** une extension quasi générale.

Chez les **Romains** aussi, vers la fin de la République, la crémation des cadavres fut de plus en plus introduite, et l'on construisit des columbariums pour la conservation des cendres. Seuls les petits enfants et les personnes frappées par la foudre, étaient toujours enterrés et non brûlés.

Les seuls peuples chez lesquels les morts n'étaient jamais incinérés étaient **les Juifs et les Chrétiens**. Ceci, non en signe de protestation contre le paganisme, mais **sur la base de la Parole de Dieu**. **Les catacombes** à Rome sont encore aujourd'hui un témoignage que Juifs et Chrétiens s'opposaient à l'usage païen romain de la crémation. Mais du fait que les morts n'avaient pas le droit de rester à l'intérieur des murs de la ville, le système dérivé des catacombes vit le jour, permettant aux croyants de coucher leurs proches *dans le dernier repos*, dans des niches sous terre.

Cependant, depuis l'époque du **rationalisme**, au 18^{ème} siècle, où l'on remplaça Dieu et Sa Parole, la Bible, par la Raison obscurcie par le péché, on commença dans l'Occident devenu chrétien par le Missionnaire de l'Europe, l'apôtre Paul, et dans le pays de Luther,

l'Allemagne, à ne plus inhumer les morts, mais à les brûler. La première impulsion en fut donnée en 1870 depuis la France. Suivirent la crémation facultative, en 1875 : Milan, en 1878 : Gotha, en 1884 : Londres et en 1888 : Zürich.

Le mouvement des athées, qui alors apparaissait, voulait de cette façon fuir le jugement de Dieu. En 1869 une religion de l'urne fut décrétée et répandue en 1877.

Aujourd'hui, dans le temps tel que prédit par le Seigneur Jésus d'une *apostasie* avancée, et où la tromperie, la duperie et la séduction s'établissent (**2 Thessaloniens 2,3. 10-12 ; Matthieu 24,5.11.24 ; 13,33 ; Luc 13,20-21**) avant Son retour prochain, les funérailles par urne ont augmenté à un train d'enfer, de sorte que plus de la moitié de la population se fait incinérer – y compris des chrétiens –, bien que les frais soient devenus entretemps aussi élevés que ceux d'un enterrement, suite aux pertes de recettes que les communes avaient subies à cause des urnes, jusque là moins chères. Il existe beaucoup d'objections à l'encontre de l'inhumation, que nous n'allons pas aborder ici. Du fait que l'être humain trouve toujours suf-

fisamment de raisons pour suivre la masse et l'esprit du siècle, et pour justifier son opinion, nous voulons exhorter chacun avec le présent traité, à se remettre lui-même en question au sujet de la crémation et à chercher le Seigneur de tout son cœur dans Sa Parole. **« car ce qu'un homme sème, il le moissonnera aussi » (Galates 6,8).** Combien ce serait terrible de périr finalement, comme la victime d'une tromperie cruelle du vieux serpent, le meurtrier dès le commencement et le menteur (Jean 8,44).

3. LE POINT DE VUE MEDICAL

Le célèbre professeur en chirurgie le Docteur C.L. Schleich, écrit dans son ouvrage : « Le mécanisme des pensées » : „... le corps humain, comme chez les animaux et les plantes, est constitué de millions de cellules individuelles, microscopiques. Chaque cellule vit sa vie propre jusqu'à un certain degré, et conserve cette vie, même lorsque le corps meurt et se désagrège. Il n'y a pas de mort pour le noyau cellulaire, mais seulement une façon de demeurer dans son état, propre aux spores, jusqu'à ce que survienne une vie nouvelle et que la cellule serve à la construction

d'un nouvel organisme. Ainsi se déroule un merveilleux 'cycle des êtres vivants'. Seuls le feu et des acides très corrosifs détruisent la vie de la cellule. Une telle mort par les flammes, est cependant la chose la plus contraire qui soit à la nature. Elle intervient de façon destructrice dans le cycle des vivants. La mort ne produit la décomposition de notre corps que jusqu'aux nucléoles immortels, maintenus à lui par l'être, et que seul le feu est capable de détruire ».

L'incinération du corps humain est par conséquent un acte de destruction de l'homme, violent et horrible, et par là, conformément à l'Écriture Sainte, il est un châtement. L'anéantissement artificiel du corps humain par le feu prend peut-être l'apparence d'une cérémonie solennelle lorsqu'il est accompagné du son de l'orgue et d'une prédication. Il n'empêche que le processus de crémation du cadavre est effroyable. Jusqu'à sa désagrégation complète, il brûle durant 1 heure ½ à une température allant de 1200 à 1500 degrés. Comme des témoins oculaires l'ont rapporté, le corps se courbe et se tord de façon horrible au milieu de cette chaleur. Quiconque a un jour assisté à

ce châtement par le feu et l'a regardé n'oubliera plus jamais ce spectacle effroyable.

A ce sujet, il faut distinguer le cas d'un homme qui, pour une cause extérieure quelconque, comme par exemple lors de la persécution des chrétiens, est offert en sacrifice aux flammes, de celui tout-à-fait différent d'un homme qui, consciemment, fait incinérer son cadavre. Car comme Dieu produit un épi à partir du grain de blé semé, IL peut aussi bien préserver le germe du corps terrestre à partir duquel IL formera le corps de résurrection.

4. QUE DIT DIEU AU SUJET DE LA CREMATION DES HOMMES ?

On ne faisait usage de la crémation d'un homme qu'en cas

- *D'aggravation de la sentence de mort qui pesait sur lui (Nombres 16,35 ; Josué 7,25),*
- *de prostitution (Genèse 38,24 ; Lévitique 21,9),*

- *d'inceste (Lévitique 20,14)* et
- *d'idolâtrie (2 Chroniques 34,5)*.

Dieu avertit Son peuple avec insistance quant à l'incinération des hommes, telle qu'elle était d'usage chez les peuples *païens* lors de leurs cultes idolâtres (**Lévitique 18,21; Jérémie 7,31; 19,5; 32,35 ; Ezéchiél 23,37**).

Dieu punit les *Moabites* (descendants de Lot, le neveu d'Abraham; aujourd'hui: la Jordanie) en brûlant ses palais, « **parce qu'il a brûlé, calciné les os du roi d'Edom** (postérité d'Esäü, le frère du patriarche Jacob, **Deutéronome 2,4-5 ;** aujourd'hui : l'Arabie) (**Amos 2,1-2**).

Dieu usait de représailles terribles contre ceux qui pratiquaient la crémation ; ce d'autant plus que les Moabites et les Edomites étaient tous deux sémites et avaient de ce fait un lien de parenté, même si celui-ci était lointain.

Dans **1 Rois 13** nous lisons qu'un homme de Dieu se rend auprès du *roi Jéroboam I (931-910 av.J.-C.)*,

impie et superstitieux, qui régnait sur Israël, les dix tribus du royaume du nord, et lui prédit que conformément à la justice équitable de Dieu, sur ce même autel sur lequel il offre encore des sacrifices aux idoles, les os de ceux qui se livrent à cette pratique seront brûlés. Après leur mort, un châtiment supplémentaire devait avoir lieu, en ce que les os devaient être exhumés et brûlés.

La Parole de Dieu s'accomplit 300 ans plus tard, alors que le roi *Josias* (640-608 av.J.-C.) de Juda, les deux tribus du royaume du sud, dans son zèle, brûla leurs os sur leurs autels idolâtres (**2 Rois 23,16.20**).

Dieu nous révèle donc dans Sa Parole, la Bible, que la crémation de corps humains, constituait un jugement, un châtiment ou une ignominie.

C'est précisément pour cette raison que l'homme de Dieu qui s'était laissé séduire (**1 Rois 13,9.18**), mais qui était quand même un prophète de Dieu, échappa à l'incinération de ses os, tout comme le prophète de Samarie, par lequel il s'était laissé entraîner (**2 Rois 23,17.18 ; 1 Rois 13,20-26-32**).

LA CREMATION
EST DONC UN CHATIMENT ET
UN JUGEMENT AUX YEUX DE DIEU !

Ceux qui n'obéissent pas

De la même manière, le SEIGNEUR révèle le châtiment de ceux qui seront rejetés lors du Jugement à venir. Le châtiment divin consiste à être brûlé dans le feu.

C'est pourquoi Il encourage ceux qui sont persécutés et avertit les persécuteurs par l'apôtre Paul : **«car c'est une preuve du juste jugement de Dieu, pour que vous soyez jugés dignes du royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez ;**

car il est de la justice de Dieu de rendre l'affliction à ceux qui vous affligent,

et de vous donner, à vous qui êtes affligés, du repos avec nous, lorsque le Seigneur Jésus apparaîtra du ciel avec les anges de Sa puissance,

au milieu d'une flamme de feu, pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus :

ils auront pour châtement une ruine éternelle, loin de la face du Seigneur et de la gloire de Sa force,

lorsqu'Il viendra pour être en ce jour-là, glorifié dans Ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru » (2 Thessaloniens 1,5-10a).

Le Seigneur Jésus Lui-Même avertit les impénitents de « **la paille qui brûlera dans un feu qui ne s'éteint point** » (Matthieu 3,12) et les fils du malin, l'ivraie, « **afin qu'elle soit brûlée au temps de la moisson** » (Matthieu 13,30.38). « **Or, comme on arrache l'ivraie et qu'on la jette au feu, il en sera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra Ses anges, qui arracheront de Son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité : et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents** » (Matthieu 13,40-42). – Mais ce ne sont pas seulement les incroyants, qui ont rejeté JESUS-

CHRIST qui a souffert le feu du jugement à notre place, ce feu qui s'est déversé sur Lui à la Croix de Golgotha (cf. Psaume 22,2 ; Cantiques des cantiques 8,6b, Exode 27,1-8 ; 38,1-7 ; Lévitique 1,9.13.17 ; Matthieu 27,46), qui seront jugés dans l'étang de feu éternel – car la grâce et le jugement sont tous deux la flamme d'une même lumière !-, mais aussi la trinité satanique, contrefaçon du Dieu Vivant.

L'Antichrist et le faux-prophète

Tout d'abord, à la fin de la bataille d'Harmaguédon – Jean le voit et l'annonce dans la forme du passé prophétique – la Bête, le dominateur de l'empire antichrist (cf. **Apocalypse 13,1-10**), accompagnée de son ministre de la propagande, le faux prophète (cf. **Apocalypse 13,11-17**), seront jetés dans l'étang de feu éternel.

« Et la bête fut prise, et avec elle le faux prophète, qui avait fait devant elle les prodiges par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête et adoré son image. Ils furent tous les deux

jetés vivants dans l'étang ardent de feu et de soufre » (Apocalypse 19,20).

**Le dragon,
le serpent ancien,
le diable, Satan**

Après le royaume millénaire, au cours duquel le diable, lié pendant mille ans, sera banni dans l'abîme (Apocalypse 20,1-3), et après un court temps, lors duquel il pourra encore une fois séduire les peuples de toute la terre, il subira lui aussi le feu du jugement de Dieu – lorsqu'au sommet de sa puissance -, il montera avec les nations séduites **« et ils investirent le camp des saints et la ville bien-aimée (= Jérusalem) »** (Apocalypse 20,9) :

« Mais un feu descendit du ciel, et les dévora. Et le diable, qui les séduisait, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont la bête et le faux prophète. Et ils seront tourmentés jour et nuit, aux siècles des siècles » (Apocalypse 20,9b-10).

A la fin, avant le Jugement dernier, notre terre elle aussi sera l'objet d'un jugement par le feu.

La terre

A cause des homicides non expiés, des meurtres innombrables commis envers des bébés avortés, d'enfants, de jeunes, de personnes âgées et de malades, et à cause de toutes les atrocités commises, cette terre elle-même sera détruite par le feu (**Esaïe 24,5.6.19.20 ; Jérémie 3,1.9 ; Joël 1,19 ; 2,3 ; 2,30 ; 3,2.19-21**).

« **Le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; en ce jour, les cieux passeront avec fracas,**

Les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec les œuvres qu'elle renferme sera consumée.» (**2 Pierre 3,10**).

« **Car toute la terre sera dévorée par le feu de Ma jalousie** » (**Sophonie 3,8b**) (Version Darby).

5. Chacun ressuscitera !

Qu'il soit enterré ou incinéré, dans la mer ou dans l'espace, croyant ou non-croyant, chacun ressuscitera ! Le croyant au jour de l'enlèvement (**Jean 14,3 ;**

1 Corinthiens 15,51-53 ; 1 Thessaloniens 4,13-18 ; 2 Corinthiens 5,1-10), la première résurrection (**Apocalypse 20,5-6**), et le non-croyant devant le Grand Trône Blanc (**Apocalypse 20,11-15**).

Le prophète des nations, l'homme d'Etat de l'Ancien Testament Daniel (605-510 av.J.-C.), auquel Christ fait expressément référence (**Matthieu 24,15 et suivants**), le révèle par le Saint-Esprit dans son livre **Daniel, chapitre 12, verset 2** : « **et plusieurs qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, pour être un objet d'horreur éternelle** » (Version Darby).

Le Seigneur Lui-Même a confirmé cette glorieuse vérité divine : « **Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront Sa voix, et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien** (cf. les paroles de Jésus en **Jean 15,5** : « **Sans Moi vous ne pouvez rien faire**»), **ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal** (sans le Seigneur Jésus !) **ressusciteront pour le jugement** » (**Jean 5,28-29**).

Christ comme les prémices

1 Corinthiens 15,23

Dieu nous montre enfin l'importance de l'ensevelissement à Ses yeux en Son propre Fils Bien-Aimé Jésus-Christ, le Vrai Homme !

Dans la merveilleuse prédiction de Sa mort expiatoire en **Esaïe 53**, Son tombeau est cité d'une manière particulière au **verset 9**. C'était le sépulcre taillé dans le roc de Joseph d'Arimatee, que 700 ans plus tard, cet homme noble, considéré, membre du sanhédrin, qui recherchait le royaume de Dieu, étant disciple de Jésus en secret, lui offrit (**Matthieu 27,57-60 ; Marc 15,42-46 ; Luc 23,50-53 ; Jean 19,38-42**).

« Et on Lui donna Son sépulcre avec le méchant; mais Il a été avec le riche dans Sa mort, parce qu'il n'avait fait aucune violence et qu'Il n'y avait pas de fraude dans Sa bouche » (Esaïe 53,9)
(Version Darby).

La « tombe avec le méchant » aurait été dans la vallée de Hinnon, en dehors de la ville de Jérusalem dans le lieu où « l'on brûlait les immondices ». Mais

Dieu ne permit pas une autre profanation, surtout pas celle-ci. Ainsi, il advint que le corps de Jésus-Christ fut déposé dans le tombeau du riche Joseph d'Arimathée.

L'innocence de Jésus durant Sa vie est attestée par un triple témoignage apostolique :

« Il n'a point connu le péché » **Paul**

2 Corinthiens 5,21

« Il n'a point commis de péché » **Pierre**

1 Pierre 2, 22

« Il n'y a point en Lui de péché. » **Jean**

1 Jean 3,5

Ce triple témoignage d'homme à l'égard du Seigneur Jésus-Christ fut la réponse *au témoignage de Dieu* en Son Fils, en Sa vie, particulièrement en Sa mort expiatoire et en confirmation, en Sa résurrection (Actes 2,24) !, *mais aussi en Sa mise au tombeau! Aujourd'hui encore Sa tombe à Jérusalem est visitée par beaucoup.*

Le roi d'entre les musiciens, Jean-Sébastien Bach, le 5^{ème} évangéliste, dépeignit les paroles par la musique dans sa Passion selon Matthieu. L'aria-Basse n° 75 l'exprime avec tant de pénétration :

« Purifie-toi, mon cœur,
je veux ensevelir Jésus Lui-Même ;
car en moi désormais,
à tout jamais,

Il doit avoir son doux repos.

Monde, hors de moi, laisse entrer Jésus ! »

Et dans le récitatif n° 77, il met en valeur avec ses notes, le repos du Seigneur Jésus mis dans la tombe, qu'il fait d'ailleurs continuellement débiter avec « Je-sus juva ! » (= Jésus aide !) et qu'il clôture avec « Soli Deo gloria » (= A Dieu Seul soit la gloire !), partant de la basse, puis au ténor et à l'alto, pour finir crescendo par le soprano, en alternance avec le chœur.

Solo-Basse :

Le Seigneur est entré dans le repos

Chœur : Mon Jésus, bonne nuit !

Solo-Ténor :

Finie est la peine que Lui ont causé nos péchés.

Chœur : Mon Jésus, bonne nuit !

Solo-Alto :

O, ossements bienheureux,
voyez comme je vous pleure avec repentir et regret,
de ce que ma ruine vous ait menés dans une telle
détresse.

Chœur : Mon Jésus, bonne nuit !

Solo-Soprano :

Recevez ma vie durant
mille mercis pour vos souffrances,
et d'avoir estimé à un si grand prix le salut de mon
âme.

Chœur : Mon Jésus, bonne nuit !

C'est avec l'impressionnant chœur final n° 78, que Bach achève sa Passion dans laquelle il célèbre et interprète de façon magistrale l'œuvre expiatoire de Golgotha, le Chef d'œuvre de Dieu en Jésus-Christ le Seigneur. Il clôture cette oeuvre avec la mise au tombeau :

En larmes nous nous asseyons
et T'adressons ce cri au tombeau :
repose en paix, paisible repos !
Reposez-vous, ô membres épuisés !
Reposez en paix, reposez bien !
Votre tombe et sa pierre
seront pour la conscience craintive
un oreiller confortable
et pour l'âme son lieu de repos.
Grandement satisfaits,
ici, les yeux s'endorment doucement.

Le Seigneur Jésus nous révèle à quel point Il s'est Lui-Même réjoui *au sujet* de Son ensevelissement et du prix qu'Il y attachait, en mettant en évidence l'exemple de Marie, la sœur de Marthe et de Lazare.

Marie, en effet, L'oignit pour la sépulture et en obtint du Seigneur Lui-Même la louange qui s'est répandue dans le monde entier et pour tous les temps:

**« Elle a fait une bonne action à Mon égard....
En répandant ce parfum sur Mon corps, elle l'a
fait pour Ma sépulture.**

Je vous le dis en vérité, partout où cette bonne nouvelle sera prêchée, dans le monde entier, on racontera aussi en mémoire de cette femme ce qu'elle a fait » (Matthieu 26,10b.12-13 ; cf. Marc 14,6.8-9 ; Jean 12,1-8).

« Elle a fait ce qu'elle a pu ! » (Marc 14,8).

Combien glorieuse est la triple louange que le Seigneur adresse publiquement à Marie :

- 1. « Elle a fait une bonne action à Mon égard ! »**
- 2. « Elle a fait ce qu'elle a pu »**
- 3. « Partout où la bonne nouvelle sera prêchée, on racontera aussi en mémoire de cette femme ce qu'elle a fait. »**

Puisse notre vie être remplie, de la même manière et dans tous les domaines, du premier amour, afin que comme Marie

1. Nous soyons assis à Ses pieds, pour
L'entendre Lui dans l'Écriture Sainte
(Luc 10,39)

2. Nous suivions la Parole de notre Maître, Son appel (Jean 11,28-29), et
3. Nous Lui offrions l'adoration au travers de toute notre vie (Jean 12,1-7) !

« Seigneur Jésus, je Te remercie d'être mort aussi pour mes péchés. Je Te prie de me pardonner... et viens dans mon cœur par l'Esprit Saint ! Dès maintenant Tu dois être mon Seigneur et mon Sauveur. Je Te remercie. Amen. »

Alors l'écho de l'éternité reposera aussi sur nous, au moment de la fin de notre vie terrestre, dans la mort et dans la vie éternelle ! C'est bien pour cela que le Fils de Dieu a donné Sa vie sainte, par l'effusion de Son Sang à la Croix, pour nos péchés !!!

Le disciple incrédule Thomas, reconnut le SEIGNEUR ressuscité à Ses cicatrices, que Son corps de résurrection portait encore (Evangile de Jean 20,28 ; cf. Apocalypse 5,6 ; 13,8b) ! Le corps est auprès de Dieu, qui l'a créé, ce qui est donc d'une grande signification ! C'est pourquoi Il le ressuscitera, tout comme Il a ressuscité le corps du Seigneur Jésus.

C'est de Lui en tant que représentant de l'homme qu'il est écrit au sujet de Son séjour dans la tombe – savoir entre Sa mort et Sa résurrection - : « **même ma chair reposera en assurance** » (Psaume 16,9b Version Darby ; Actes des apôtres 2,26 ; 13,35). Même si contrairement au Fils de Dieu il nous faut passer par la décomposition, ceci est quand même Son dessein même pour *notre* corps mort, notre cadavre : « **Même ma chair reposera en assurance** » (Psaume 16,9b).

Pour finir, nous renvoyons à l'Épître qui dépeint l'apostasie à son stade de maturité précédant le retour du Seigneur Jésus-Christ (2 Thessaloniens 2), avant que les sept sceaux, les sept trompettes et les sept jugements de la colère de Dieu du livre de l'Apocalypse, chapitres 6-19, seront déclenchés sur ce monde et sur Israël (Daniel 9,27). C'est l'Épître de l'apôtre Jude, le frère cadet du SEIGNEUR. Par lui le Saint-Esprit attire l'attention une dernière fois encore dans l'Écriture Sainte sur l'importance de l'enterrement.

Là il décrit brièvement le conflit ayant pour objet le corps de Moïse : « **Or l'archange Michel (cf. Daniel 10,13.21; 12,1 ; Apocalypse 12,7), lorsqu'il**

contestait avec le diable et lui disputait le corps de Moïse, n'osa pas porter contre lui un jugement injurieux, mais il dit : « Que le SEIGNEUR te réprime ! » (Jude 9).

Le diable, celui qui sème la confusion, voulait à tout prix s'approprier le corps mort de Moïse. Nous lisons cependant dans **le Deutéronome 34,6** : « **Et Il – Dieu – l'enterra dans la vallée, dans le pays de Moab (la Jordanie), vis-à-vis de Beth-Peor. Personne n'a connu son sépulcre jusqu'à ce jour.** » Dieu Lui-Même enterra Moïse, Son serviteur. C'est à LUI qu'appartenait son corps. Et ainsi le Dieu Tout Puissant remporta aussi la victoire dans ce combat de Satan, son adversaire et usurpateur de son trône, l'Ange de lumière déchu Lucifer (Esaïe 14,1-15 ; Ezéchiël 28,1-19), contre Lui, Son créateur, et para en même temps à toute spéculation religieuse.

Le combat ayant pour objet le corps de l'homme de Dieu devrait être présent à notre esprit en cette époque d'apostasie, afin que nous – si nous ne sommes pas enlevés – soyons *enterrés* selon la volonté de Dieu !

**« La grâce
a été manifestée maintenant
par l'apparition de notre
Sauveur Jésus-Christ,
qui a annulé la mort
et a fait luire la vie
et l'incorruptibilité
par l'Évangile. »**

2 Timothée 1,10

Version Darby

**« Et il n'y aura plus de nuit,
ni besoin d'une lampe
et de la lumière du soleil ;
car le Seigneur Dieu fera
briller Sa lumière sur eux,
et ils règneront
aux siècles des siècles. »**

Apocalypse 22,5

Version Darby

**« Ne vous y trompez pas :
On ne se moque pas de Dieu.
Ce qu'un homme aura semé,
il le moissonnera aussi.
Celui qui sème pour sa chair
moissonnera de la chair
la corruption ;
mais celui qui sème pour l'Esprit
moissonnera de l'Esprit
la vie éternelle. »**

**Epître aux Galates
Chapitre 6, Versets 7 + 8**

LAV

ISBN 3-9811022-6-6

